



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le - 6 JUIN 2016

Service Aménagement Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Monsieur le Maire
de la Commune de Diebling
53 Rue Principale
57980 DIEBLING

Affaire suivie par Pascal RIDGEN
pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 80

Objet : Dossier de déclaration concernant la gestion des eaux pluviales
du lotissement du "Hessert" à Diebling
Accord immédiat

P.J. : Récépissé de déclaration
Fiche de renseignement

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 02 mai 2016, je vous avais accusé réception de votre dossier de déclaration au titre du code de l'environnement (loi sur l'eau) concernant l'opération suivante :

- **Gestion des eaux pluviales du lotissement du "Hessert" à Diebling**

Cependant le dossier ne présentait pas toutes les pièces nécessaires pour un début d'instruction.

Suite aux compléments apportés le 27 juin 2016 par votre bureau d'études, je vous précise que votre dossier est désormais complet et régulier sur le fond au titre de la «Loi sur l'Eau», et je vous prie de trouver ci-joint le «**récépissé de déclaration**» clôturant son instruction administrative.

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier**. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration. Le dossier sera consultable en mairie.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.



Copie transmise à :
MK Etudes
3, rue de Metz
57990 IPPLING

La responsable de l'unité police de l'eau

Valérie ANTOINE-POTIER

